



القرض الشعبي الجزائري
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE

Communiqué de presse

Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du Crédit Populaire d'Algérie SPA

Le Crédit Populaire d'Algérie (**CPA**) a le plaisir d'informer l'ensemble de ses actionnaires de la tenue de son Assemblée Générale Ordinaire le **lundi 23 juin 2025 à 9h30 mn** au niveau de **l'hôtel Golden Tulipe Royaume – Zone Industrielle Beni Hamdine - Alger**

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale Ordinaire portera sur :

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2024 ;
2. Affectation du résultat de l'exercice 2024 ;
3. Prise en charge des recommandations des Commissaires aux Comptes ;
4. Rémunération des Administrateurs ;
5. Réunions supplémentaires du Conseil d'Administration ;
6. Prime d'effort à attribuer au personnel de la Banque ;
7. Règlement des honoraires des Commissaires aux Comptes ;
8. Mandat des Commissaires aux Comptes ;
9. Élection d'Administrateurs représentants les actionnaires minoritaires devant siéger au sein du Conseil d'Administration du CPA.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède peut assister Personnellement à cette Assemblée, à défaut, il peut donner procuration à un autre actionnaire ou à toute autre personne éligible afin de procéder au vote.

Les représentants des personnes morales doivent nécessairement être munis d'un pouvoir signé et cacheté par leur représentant légal.

L'Assemblée Générale sera ouverte aux actionnaires inscrits à la date du 10 Juin 2025 sur le registre des actionnaires de la Banque.

Le modèle de procuration est disponible sur le site web de la Banque www.cpa-bank.dz.

Pour y assister, les participants doivent se munir des documents suivants :

- La pièce d'identité de l'actionnaire ;
- Le cas échéant, la procuration ou le pouvoir accompagné d'une copie de la pièce d'identité du mandant ;
- Le livret de famille ou une fiche familiale pour les représentants légaux des mineurs.

A noter que dans le cadre de cette assemblée, il sera procédé entre autres à l'élection de deux administrateurs représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de la Banque.

L'appel à candidature ainsi que la fiche de candidature y afférentes permettant aux postulants potentiels de formaliser leur candidature sont disponibles sur le site WEB de la Banque www.cpa-bank.dz

La fiche de candidature doit être adressée par courrier électronique à l'adresse suivante : cpa-actionnaires@cpa-bank.dz au plus tard le Lundi 09 Juin 2025.

Au-delà du délai du **09 Juin 2025**, aucune candidature ne sera acceptée.

A cet effet, il est à signaler que les fiches de candidatures ainsi que les documents relatifs à la tenue de l'Assemblée Générale seront disponibles dès le **Jeudi 22 Mai 2025** au niveau du site web de la Banque **WWW.CPA-BANK.DZ**

Il est à signaler que les candidatures ayant été formulées à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24/02/2025 demeureront valides sous réserve de leur confirmation par les dits candidats eux même.

Cette confirmation devra se faire par le renseignement et la transmission à la Banque, par les candidats, dans les délais cités supra (au plus tard le 09 Juin 2025), de la fiche de candidature qui leur sera communiquée par voie électronique sur leurs adresses email.

Pour toute information complémentaire, tous les canaux de contacts proposés par la Banque demeurent au service des actionnaires.

Site web : www.CPA-BANK.DZ

Réseaux sociaux : CPABANK

Centre d'appel : 021 64 15 15

Nous invitons l'ensemble des actionnaires à contribuer à la réussite de cette opération à travers leur participation massive